

OTR
OFFICE SOCIAUX DES RECETTES

-20%

**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
prorogé jusqu'au
20 décembre 2025**

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (5) ans d'âge

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

EDUCATION POUR DÉTIR www.edutir.tg

www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0683 du 16 au 22 Décembre 2025- Prix : 250 F CFA

**PROGRAMME NATIONALE
DE PROTECTION SOCIALE :**
**RENFORCER LA JUSTICE
SOCIALE ET
RÉSERVER LA
COHÉSION
NATIONALE**

P.3

**SEMAINE DE LA LOGISTIQUE ET DE LA SUPPLY CHAIN (SLSC) -
INVITÉ DE LA SEMAINE/ DR KODJO ARISTIDE AGBOSOUMONDE :**

SLSC POWERED BY **ATLOG** LA REFERENCE

"**LE TOGO DISPOSE D'UN POTENTIEL LOGISTIQUE UNIQUE AVEC UN ALIGNEMENT RARE D'INFRASTRUCTURES**"

P.4&5

228... c'est ton ticket pour la grande fête !

Cumule 228 points chaque semaine pour tenter de gagner ta voiture, ton billet d'avion, ta PS5, tes bons d'achats et plein d'autres surprises !

Consultation au *909*228#
yas.tg

Achète tes forfaits au
***909#**
ou chez ton Point de Vente

EDITO**POUR LE TOGO, SOYONS POSITIFS ET VRAIS**

S'il est un vœu à faire pour notre pays le Togo, c'est justement que ses fils et filles contribuent à sa construction et non à sa destruction.

C'est l'occasion de nous appeler à faire nos rancœurs de tous ordres, à nous projeter vers un avenir reluisant, tout en jouant chacun sa part là où nous nous trouvons.

Nous n'avons pas besoin de peindre notre pays en Noir. Nous n'avons pas besoin de noircir dirigeants et acteurs politiques. Nous avons plutôt l'impérieux devoir de les aider par nos apports et même pas nos critiques constructives afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour le bien de l'humanité, de notre brève existence sur cette Terre qui nous a vus naître et qui sûrement, nous verra partir, un beau jour.

La question essentielle que nous devons nous poser tous les jours, est de savoir quelle aura été notre contribution pour construire un monde vivable ? Quel rôle ai-je joué dans la construction de notre cher pays le Togo ? Ai-je passé le clair de mon temps à détruire l'image du pays, à détruire mes prochains, à agir comme le diable dans la vie de mon prochain ? La question demeure entière.

Chaque jour est une épreuve, sachons-le. Mais, tâchons de transformer nos faiblesses en Forces et nos défauts en Qualités.

Le travail sur soi est plus qu'impératif dans notre marche vers la construction d'une Nation prospère et paisible.

Soyons tout simplement POSITIFS ET VRAIS dans nos actes. Notre Pays, le Togo, en a vraiment besoin.

Crédo TETTEH



Récapissé

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23 Rue Formatec, Agoë-Cacavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

NRCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

NCFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédé

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédé TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

Impression : Saint Louis

Tirage : 2500 exemplaires

9E CONGRES PANAFRICAIN A LOME :**Le Togo désigné pour le suivi de la mise en œuvre des engagements et des décisions**

Le 9ème Congrès panafricain s'est tenu du 8 au 12 décembre 2025 dans la capitale togolaise. Les travaux se sont bien déroulés à la satisfaction de tous les participants. L'une des grandes décisions du 9ème Congrès est la désignation du Togo pour le suivi de la mise en œuvre des engagements et des décisions.

Il est également confié au Togo la mission de coordonner, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, les États africains et les nations abritant les communautés d'ascendance africaine, ainsi qu'avec les institutions représentatives de la diaspora. A cet effet, un Comité chargé du suivi de la mise en œuvre des recommandations et décisions sera mis en place.

Autre grande décision du 9ème Congrès panafricain, c'est la demande faite à la République togolaise de saisir l'Assemblée générale des Nations Unies en vue de l'adoption d'une Résolution sur l'institutionnalisation d'une Journée internationale sur les réparations et les restitutions.

Le 9ème Congrès panafricain a apporté son soutien à l'initiative de l'institutionnalisation d'une



Photo de famille

Journée panafricaine en mémoire des déportés et des victimes de l'esclavage et de la colonisation et a invité des États africains, l'Union africaine, la CARICOM et ses États membres, la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes (CELAC) ainsi que tous autres forums et plateformes d'engagement avec la diaspora africaine sur les différents continents, à entreprendre des consultations dans les meilleurs délais afin de

définir la date annuelle exacte de la commémoration de la Journée.

Les participants au Congrès de Lomé ont unanimement décidé de l'organisation tous les cinq (05) ans d'une édition du Congrès panafricain et de la création d'un bureau permanent du Congrès panafricain, dont le pays et/ou l'institution d'accueil sera déterminée après consultations entre les États et avec les différentes parties prenantes.

Notons que la Déclaration du 9ème Congrès panafricain sera transmise à la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine, pour examen et prise en compte dans les organes, mécanismes et processus pertinents de l'Union, ainsi qu'aux organisations partenaires régionales et internationales engagées dans la promotion des objectifs panafricains.

Crédo TETTEH

NIGERIA-SOMMET-CEDEAO :**FAURE E. GNASSINGBE Y A REAFFIRME L'ENGAGEMENT CONSTANT DU TOGO EN FAVEUR DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE**

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé était à Abuja ce dimanche à l'occasion de la 68ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Faure E. Gnassingbé a pris part personnellement aux travaux décisifs, réaffirmant l'engagement constant du Togo en faveur de l'intégration régionale et de la consolidation de la démocratie.

Cette 68ème session ordinaire a réuni les plus hautes autorités politiques de la sous-région autour d'enjeux majeurs touchant à la paix, la stabilité institutionnelle et l'avenir du projet communautaire ouest-africain.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement ont à cet effet, examiné les crises sécuritaires et politiques qui continuent de fragiliser l'espace communautaire. Ils ont évoqué notamment la situation préoccupante au Bénin, consécutive à une tentative de coup d'Etat et salué la mobilisation rapide et coordonnée de la CEDEAO, face à cette menace à l'ordre constitutionnel.

Intransigeance sur les principes de gouvernance démocratique

La Conférence a réitéré avec fermeté que la Communauté ne saurait



Photo de famille

transiger sur les principes de gouvernance démocratique, de respect de l'Etat de droit et de la légalité constitutionnelle, considérés comme des fondements intangibles de la stabilité régionale.

Le sommet a dressé un bilan approfondi des cinquante années d'existence de l'organisation, mettant en lumière les acquis significatifs enregistrés dans la marche vers une "CEDEAO des peuples".

Il ressort que l'ensemble des actions communautaires converge désormais vers un objectif central notamment le bien-être tangible des populations ouest-africaines. Le sommet a relevé par ailleurs, les défis persistants auxquels fait face la sous-région au premier rang desquels figurent le terrorisme, l'extrémisme violent, les flux migratoires incontrôlés et les tentatives récurrentes de déstabilisation politique.

Création d'une brigade régio-

nale en attente à l'horizon 2026

Face aux menaces multiformes, le 68ème sommet a acté la création, à l'horizon 2026, d'une brigade régionale en attente, forte de plus de mille soldats, destinée à lutter contre l'extrémisme violent, à prévenir les changements anticonstitutionnels et à endiguer les dynamiques de déstabilisation. Cette initiative traduit la volonté des dirigeants ouest-africains de doter la CEDEAO d'outils opérationnels crédibles, capables de répondre efficacement aux impératifs de sécurité collective.

Une opportunité de réflexion sur l'avenir de la Communauté

Les travaux d'Abuja ont également permis une réflexion de fond sur l'avenir de la Communauté, à la lumière des défis mondiaux actuels et de leur impact sur la Vision 2050 de la CEDEAO, laquelle ambitionne de promouvoir une prospérité partagée et durable.

Les chefs d'Etat et de gouvernements ont réaffirmé leur volonté de faire de la CEDEAO une communauté fondée sur la justice sociale et le bien-être de chaque peuple. Ils ont insisté sur le renforcement de l'intégration économique régionale, érigée en socle de la réussite collective, à travers la mise en place d'un véritable marché unique, l'amélioration de la coordination fiscale et la promotion de la stabilité macroéconomique.

Réduire de 25 % les taxes sur les billets d'avion

Des mesures concrètes ont également été évoquées pour désenclaver les zones marginalisées, impulsiver un développement transformateur et réduire de 25 % les taxes sur les billets d'avion, afin de stimuler le tourisme régional et la mobilité intra-communautaire.

Enfin, la Conférence a souligné la nécessité de placer les femmes et les jeunes au cœur des politiques publiques communautaires, tout en intégrant pleinement les enjeux climatiques dans les stratégies de développement. En la matière, le Togo a été cité comme un bon élève.

La 68ème session ordinaire de la CEDEAO a clos ses travaux avec l'ambition renouvelée des chefs d'Etat et de gouvernement de bâtir une Afrique de l'Ouest plus sûre, plus intégrée et résolument tournée vers la prospérité pour tous.

Crédo TETTEH

PROGRAMME NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE : RENFORCER LA JUSTICE SOCIALE ET PRÉSERVER LA COHÉSION NATIONALE

Dans son discours sur l'Etat de la nation, le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, indiquait que l'ambition du gouvernement dans la 5e République doit être celle de construire une République d'équité et de proximité. " Une République moderne n'est pas seulement une République de procédures. C'est d'abord une République d'équité, où chaque citoyen, où qu'il vive, a un égal accès à des droits fondamentaux: l'éducation, la santé, l'eau, l'énergie, la sécurité. C'est aussi une République de proximité, où l'État est présent, attentif, à l'écoute des réalités locales ", a-t-il déclaré.

Par Ali SAMBA

Il a ajouté qu'une République forte c'est enfin une République qui n'abandonne personne. Il faut que l'équité territoriale aille de pair avec une équité sociale renforcée. Les femmes, les jeunes, les travailleurs informels, les per-



sonnes vivant avec un handicap, les familles rurales doivent toutes trouver leur place dans la République. Nos politiques de

protection sociale, d'appui à l'entrepreneuriat, de couverture maladie universelle et d'éducation inclusive iront dans ce sens.

Dans cette perspective, une opération nationale de transferts monétaires pour soutenir les ménages vulnérables sera lancée officiellement le jeudi 18 décembre 2025. C'est un programme qui vise à soutenir les ménages vulnérables à travers des transferts monétaires, à renforcer la justice sociale et la cohésion nationale et à améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies.

A en croire le gouvernement, plus de 700 000 personnes vulnérables sur l'ensemble du territoire national bénéficieront de ces transferts monétaires. " Le programme cible, particulièrement les femmes et les enfants, qui sont les plus touchés par la pauvreté et la vulnérabilité ", précise-t-on.

Les autorités estiment que le lancement de ce programme marque une étape importante dans la mise en œuvre des actions

sociales du gouvernement togolais pour lutter contre la pauvreté et renforcer la protection sociale au Togo.

" L'inclusion ne sera pas un mot, mais une méthode. C'est là le cœur du contrat social que nous voulons rebâtir: un État plus proche, plus juste, plus protecteur. C'est pourquoi je tiens aussi à redire ma conviction qu'il n'y a pas de République forte sans justice ", relevait le Président du Conseil.

D'ailleurs, le budget 2026 met l'accent sur la poursuite des actions, entamées depuis déjà quelques années, visant le bien-être des populations, notamment dans son axe 1 en lien avec l'inclusion et capital humain (dépenses sociales) : 669 milliards de francs CFA en 2026 (représentant près de 48% du total des dépenses budgétaires) contre 659 milliards de francs CFA en 2025, soit une progression *de 1,5%*.

CONSOMMATION :

Augmentation de 0,5% du niveau général des prix en Novembre

L'Insee annonce qu'en novembre 2025, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) au Togo s'est établi à 101,9. Ce niveau d'indice, comparé à la situation de novembre 2024 (glissement annuel) a progressé de 0,2%. Cette variation s'explique par l'effet de la hausse observée au niveau de l'indice des divisions de consommation "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+10,4%) et "Restaurants et services d'hébergement" (+2,6%). La hausse a été amortie par la baisse des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-1,2%) et "Transport" (-2,1%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en glissement annuel est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des produits de l'"Energie" (+9,1%) amortie par la baisse des prix des "Hors produits frais et hors Energie" (-0,8%). Au regard de la provenance, cette variation annuelle s'explique par l'augmentation de prix des produits "locaux" (+1,5%) ralenti par la baisse des prix des produits "Importés" (-3,0%). La progression de prix des produits du secteur "Tertiaire" (+0,4%) amortie par la baisse de prix des produits du secteur



Feuilles fraîches d'Adémè

"Primaire" (-1,6%) a contribué à la hausse annuelle du niveau général des prix.

Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution annuelle est principalement induite par la progression du niveau des prix des "Services" (+0,4%) et des produits "Non durables" (+0,3%) ralenti par la baisse des prix des produits "Semi durables" (-1,6%). Par rapport à l'origine, la progression annuelle s'explique par la hausse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (+1,1%) ralenti par la baisse des prix des produits d'Origine hors UEMOA (-1,4%).

En évolution trimestrielle (comparativement à la situation d'août 2025), le niveau général des prix en novembre 2025 a connu une baisse de 1,8%. Cette diminution est principalement due à la régres-

sion des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-6,5%) et "Restaurants et services d'hébergement" (-2,6%).

Au regard des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de la diminution de prix des "Produits frais" (-7,2%) et des produits "Hors Energie et Produits frais" (-0,7%) amortie par la hausse des prix des produits de l'Energie (+4,8%). S'agissant de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par la diminution de prix des produits "locaux" (-2,5%).

La régression de prix des produits des secteurs "Primaire" (-8,7%) et "Tertiaire" (-0,9%) a contribué à la baisse trimestrielle du niveau général des prix. Du

point de vue de la durabilité, la baisse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est principalement induite par la régression du niveau des prix des produits "Non durable" (-3,1%) et des "Service" (-0,9%). Par rapport à l'origine, la régression trimestrielle s'explique par la baisse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (-2,4%). Pour ce mois de novembre 2025, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 0,5% contre 0,6% le mois précédent.

Evolution mensuelle

Comparativement à la situation d'octobre 2025 (évolution mensuelle), le niveau général des prix connaît une augmentation de 0,5%.

Cette hausse est essentiellement due à la montée du niveau des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,2%) ; "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+1,4%) ; "Transport" (+0,3%) et "Restaurants et services d'hébergement" (+0,2%).

La croissance du niveau des indices observée en novembre 2025 est imputable au renchérissement des produits suivants : "Adémè" (+29,1%) ; "Oignon frais rond" (+6,4%) ; "Igname pour foufou (karachi)" (+6,3%) ; "Feuilles

de baobab" (+36,2%) ; "Gboma" (+18,7%) ; "Piment vert (gboye-bessé)" (+57,6%) ; "Gingembre frais" (+4,7%) ; "Huile de palme traditionnelle (zomi)" (+9,9%) ; "Charbon de bois" (+7,2%) ; "Course en taxi-moto" (+1,1%) ; "Course en taxi ville" (+2,4%) ; "Bouillie de céréale sucrée" (+5,3%) ; "Plat de hokoumé + sauce poisson (1 plat)" (+2,3%) ;

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,3% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a connu une hausse de 0,1%. L'indice de prix des "Produits frais" a augmenté de 1,4% et celui de l'"Energie" de 1,3%.

Au regard de la provenance, les prix des produits "locaux" ont connu une hausse de 0,9%. Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits des secteurs "Primaire" (+3,4%) et "Tertiaire" (+0,2%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de l'accroissement des prix des produits "Non durable" (+0,9%) et des "Services" (+0,2%). Par rapport à l'origine, la progression mensuelle s'explique par la hausse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (+0,9%).



Au Togo, la dynamique de renforcement de l'accès équitable aux services sociaux de base en faveur des populations vulnérables se poursuit. Le ministre de la santé, de l'hygiène publique, de la couverture sanitaire universelle et des assurances, Jean-Marie Koffi Tessi, a procédé le jeudi 11 septembre au lancement d'un nouveau projet destiné à faciliter l'accès des jeunes et des enfants à un ensemble intégré d'actions dans les régions des Savanes et de la Kara.

Le programme, intitulé "Améliorer l'accès équitable et durable à un ensemble intégré de services essentiels pour les enfants du Nord du Togo grâce à une approche de cohésion sociale", résulte d'un partenariat entre le gouvernement, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA). Les interventions prévues jusqu'en 2029 visent l'amélioration de l'accès des enfants de 0 à 18 ans aux soins de santé de qualité, ainsi que le renforcement des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement (WASH) dans les écoles et les communautés.

"Ce projet vient consolider les efforts du Gouvernement pour protéger les populations vulnérables et garantir leur accès aux soins, à l'éducation et aux services sociaux de base", a souligné le ministre Jean-Marie Tessi.

Ces dernières années, le social demeure une priorité pour le Gouvernement. Que ce soit dans le domaine de la santé ou de l'éducation, l'exécutif met tout en œuvre pour améliorer la prise en charge des besoins essentiels et durablement les conditions de vie des populations vulnérables, en particulier celles des enfants et des jeunes.

Source : Republique togolaise.com

JUSTICE : LES SURVEILLANTS PÉNITENTIAIRES DOTÉS D'UN NOUVEAU GUIDE



Au Togo, les surveillants de l'administration pénitentiaire disposent d'un nouveau guide destiné à renforcer leurs compétences. Le manuel intitulé "Guide du Surveillant de l'Administration Pénitentiaire" a été officiellement remis au ministre en charge de la justice, Pacôme Adjourovivi, le jeudi 11 décembre par la Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH), qui en est l'auteur. Élaboré dans le cadre du projet "Consolidation du cadre de prévention de la torture et du mécanisme national de prévention de la torture (MNP) au Togo (phase 1)", le document vient structurer les pratiques professionnelles autour des normes nationales et internationales en matière d'incarcération. Il est subdivisé en cinq parties couvrant les principes fondamentaux de l'emprisonnement, les règles générales de gestion des détenus, les dispositions spécifiques liées à la détention des femmes, celles concernant les mineurs, ainsi que des conseils pratiques destinés à guider les surveillants dans leur travail quotidien.

"Nous sommes convaincus qu'avec ce guide, les surveillants de l'administration pénitentiaire vont, dans leur quotidien, chercher à humaniser les prisons et à améliorer les conditions de détention. De ce fait, les détenus seront plus à l'aise et leur séjour carcéral s'effectuera dans de meilleures conditions", a indiqué le directeur de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Idrissou Akibou. Pour rappel, les agents pénitentiaires ont pour mission d'assurer la sécurité des milieux carcéraux, de veiller au respect des droits fondamentaux des personnes détenues et de prévenir toute forme de torture ou de mauvais traitement. Ils jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement quotidien des prisonniers et dans la mise en œuvre des normes relatives à la détention, telles que définies par les textes nationaux et internationaux.

Source : Republique togolaise.com

Semaine de la Logistique et de la Supply Chain (SLSC) - Invité de la Semaine/ Dr Kodjo Aristide AGBOSOUMONDE :

"Le Togo dispose d'un potentiel logistique unique avec un alignement rare d'infrastructures"

Du 17 au 19 décembre 2025 à Lomé, se tiendra la Semaine de la Logistique et de la Supply Chain (SLSC). Cet évènement porte la marque de l'Association Togolaise pour la Logistique (ATLOG) et s'inscrit dans le cadre de la célébration de ses dix ans d'existence. Nous recevons donc pour vous dans la rubrique "Invité de la Semaine", Dr Kodjo Aristide AGBOSOUMONDE, Député à l'Assemblée nationale, membre fondateur et conseiller de l'ATLOG

Nanti d'un Doctorat en Sciences du Management. Expert en développement agricole et emploi des jeunes, spécialiste en Logistique et Supply Chain, Kodjo Aristide AGBOSOUMONDE revient sur une décennie d'engagement de l'association et partage sa vision pour faire du Togo un véritable hub logistique régional. LECTURE.

Le MEDIUM : D'entrée, que comprendre de la Logistique, de la Supply Chain et de la notion de hub logistique ?

Kodjo Aristide AGBOSOUMONDE : Dans un contexte où le Togo est positionné comme un carrefour logistique régional, il est fondamental de bien comprendre les concepts structurels qui fondent cette ambition.

La logistique représente l'ensemble des opérations pratiques liées au déplacement, au stockage et à la distribution des marchandises. Il s'agit notamment du transport, de la manutention, de l'entreposage, de la gestion des flux internes et externes. C'est la dimension concrète et opérationnelle. Dans une entreprise, c'est ce qui garantit que les produits sont livrés à temps, en bon état, au bon endroit.

La Supply Chain, quant à elle, englobe la logistique mais dans un cadre beaucoup plus large. Elle coordonne tous les maillons notamment les achats, la production, le stockage, le transport, la distribution et la gestion des flux d'information, et ce depuis l'origine des matières premières jusqu'au client final. Elle vise à optimiser l'ensemble du processus, à synchroniser les acteurs, à anticiper les besoins, à réduire les coûts et à améliorer la performance globale.

La notion de hub logistique dépasse largement la seule existence d'infrastructures performantes. Aucun port, aéroport, route ou plateforme industrielle, aussi moderne soit-il, ne suffit à lui seul pour faire un hub ; seule une articulation cohérente entre infrastructures, procédures, acteurs et compétences garantit l'efficacité. Un hub logistique est donc un centre de convergence des flux où transport, stockage, tri, reconditionnement et redistribution s'articulent pour organiser et fluidifier l'acheminement des marchandises tout en tirant parti d'économies d'échelle et de portée.

Pour être un hub régional, ces trois piliers que sont Logistique, Supply Chain et hub sont essentiels. Ils forment le cadre d'une stratégie



Dr Kodjo Aristide AGBOSOUMONDE

cohérente pour structurer les échanges, fluidifier les flux, renforcer la compétitivité et assurer une intégration dynamique.

Le Togo s'est engagé dans cette logique. À travers la Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025, l'ambition est claire : bâtir une plateforme logistique et de services capable d'appuyer le développement économique et l'intégration régionale.

Qu'est-ce qui a motivé la création de l'ATLOG en 2015 et quel bilan tirez-vous du travail accompli 10 ans après ?

L'ATLOG est née du besoin de structurer un secteur en pleine mutation. Le Togo modernisait ses infrastructures, mais il manquait une instance capable de fédérer les acteurs, de renforcer les compétences et d'installer une culture de la performance. Nous avons voulu créer un cadre professionnel stable, capable de dialoguer avec les pouvoirs publics, les responsables du port, les opérateurs privés, les experts en transport, les logisticiens, les acteurs de l'industrie portuaire et entreprises utilisatrices autour d'un cadre de réflexion et d'échanges. L'objectif était d'offrir un espace neutre de dialogue pour aborder les défis et les opportunités du secteur.

Notre bilan repose sur un travail patient de structuration. Pendant presque une décennie, nous avons priorisé le renforcement des compétences, la sensibilisation aux nouveaux métiers, le rapprochement entre entreprises et institutions, et la promotion des standards modernes du secteur. Nous avons également œuvré pour créer un dialogue professionnel permanent et apaisé, en mettant en avant la formation, la digitalisation, la sécurité et l'innovation.

Ce travail de fond a contribué à la maturité croissante de l'écosystème logistique togolais.

Quelle est la vision de votre association ?

Notre vision s'inscrit dans celle portée par les plus hautes autorités du pays, à travers la feuille de route gouvernementale 2020-2025, qui

L'un des grands succès de cette première édition a été de poser les bases d'un véritable dialogue entre public et privé. En effet, pour la première fois, tous ces acteurs ont pu exprimer leurs attentes, leurs contraintes, mais aussi leurs ambitions pour le secteur. À l'issue de la soirée, un consensus large s'est dégagé sur plusieurs priorités dont la modernisation des infrastructures, l'amélioration de la fluidité des échanges, le renforcement de la coopération, et faire de la logistique un levier de compétitivité pour le Togo. Enfin, l'engagement le plus concret et essentiel pris par les participants est de faire de la Nuit des Logisticiens un rendez-vous annuel, pour suivre les progrès, entretenir la concertation et accélérer les transformations.

Pourquoi, cette année, vous avez décidé d'organiser une Semaine de la Logistique et de la Supply Chain (SLSC) et quel intérêt cela représente-t-il pour le secteur ?

En décidant d'organiser la SLSC, ATLOG compte renforcer les cadres de discussions déjà existants en permettant aux acteurs de la logistique notamment public, privé, portuaire, aérien, industriel, jeunes professionnels, de se retrouver, d'échanger, de confronter leurs expériences et de converger vers une vision commune. Cette semaine permettra de coordonner les initiatives, d'identifier les défis, de promouvoir l'innovation et la digitalisation, et donc de contribuer à booster l'attractivité du Togo comme hub logistique régional. En réunissant experts, décideurs et opérateurs, la SLSC favorise aussi le renforcement des compétences, la formation, le réseautage et l'émergence de partenariats structurants.

Qu'avez-vous prévu au menu de cette SLSC ?

La SLSC 2025 se tiendra du 17 au 19 décembre à Lomé, sous le thème : "Une logistique dématérialisée, intégrée et durable au Port de Lomé : Etats des lieux et perspectives."

Elle se déroulera sur trois jours : une première journée consacrée à la digitalisation et à la gouvernance logistique, une deuxième axée sur la performance, la connectivité régionale et la durabilité, puis une troisième dédiée à la jeunesse et à la formation (conférences métiers, visites du port et de la PIA, rencontres professionnelles), le tout clôturé par la deuxième édition de la "Nuit des Logisticiens".

Concrètement quels résultats attendez-vous de cette semaine ?

Nous attendons un diagnostic partagé de la situation logistique nationale, une feuille de route opérationnelle et un engagement collectif autour des priorités immédiates que sont la fluidité portuaire, la digitalisation, la coordination institutionnelle, la modernisation du corridor et l'amélioration des infrastruc-

Suite à la page 5

Semaine de la Logistique et de la Supply Chain (SLSC) -Invité de la Semaine/ Dr Kodjo Aristide AGBOSOUMONDE :

" Le Togo dispose d'un potentiel logistique unique avec un alignement rare d'infrastructures "

Suite de la page 4

tures de soutien. Nous visons également un rapprochement durable entre le monde académique et les entreprises, afin d'accélérer la professionnalisation des jeunes. L'objectif à terme est de disposer d'un système plus fluide, efficient et intégré qui profitera à l'ensemble de l'économie nationale.

Dans le domaine logistique, comment situez-vous aujourd'hui le Togo face à la concurrence régionale ?

En dix ans, le Togo a su transformer des atouts isolés en une architecture logistique cohérente, ambitieuse et multidimensionnelle. Pour desservir efficacement les pays de l'hinterland et désengorger le Port Autonome de Lomé, ce dernier est désormais soutenu par un port sec et une plateforme industrielle intégrée offrant des capacités de stockage, de transit et de traitement logistique essentiels. À cela s'ajoutent la modernisation de l'aéroport international GNASSINGBE Eyadéma et le renforcement de sa plateforme aérienne, notamment grâce à la présence de ASKY Airlines, faisant de Lomé un hub aérien stratégique pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Cette transformation n'est pas simplement infrastructurelle ou technique. Elle est aussi institutionnelle et stratégique. Par la gouvernance renouvelée, les incitations à l'investissement, l'ouverture aux acteurs privés et la vision de long terme, le Togo s'est doté d'un écosystème logistique robuste et durable, un hub global construit pour intégrer tous les leviers de la logistique, pour le bénéfice de l'économie nationale et de son rayonnement régional.

Ces atouts structurels solides dont dispose le Togo, ne doivent pas amener à sous-estimer la montée en puissance de la concurrence logistique dans la sous-région. Plusieurs pays ouest-africains s'engagent dans des réformes portuaires, aéroportuaires, logistiques et industrielles pour renforcer leur attractivité.

Les indicateurs 2024 confirment le rôle central du Port de Lomé dans la sous-région avec un trafic global de plus de 30 millions de tonnes et un trafic conteneurisé qui a atteint 2 millions d' EVP. Ces indicateurs positionnent Lomé parmi les ports les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest et confirment la position stratégique du Togo.

En comparaison de ce que font les autres grands ports de la région, les données de 2024 indiquent un traitement de 1,6 million d' EVP par le Port autonome d'Abidjan et environ 880 000 pour le Port de Dakar. À cela s'ajoute le Port de Tema, qui a traité près de 1,7 million TEU en 2024.

Ces données illustrent la réalité d'une concurrence régionale intense, mais elles montrent aussi que le Togo, avec le Port Autonome de Lomé, se situe dans le top des ports ouest-africains, avec des atouts distinctifs. Ce qu'il faut retenir, c'est

que notre pays dispose d'un avantage structurel, port en eau profonde, position de transbordement, accès corridor hinterland, connectivité maritime et potentielle multimodale, qui lui donne le statut de hub. Cependant, pour transformer ces atouts en leadership durable, il faudra continuer à investir dans l'intégration multimodale, l'amélioration des services, le renforcement des capacités, la fluidité logistique et l'attractivité pour les flux régionaux.

Quel rôle joue l'aéroport International GNASSINGBE Eyadéma dans la stratégie logistique du pays ?

L'aérien joue un rôle de première importance dans la stratégie logistique et l'association entre l'aéroport GNASSINGBE Eyadéma de Lomé et ASKY Airlines, avec le soutien d'Ethiopian Airlines, constitue un atout stratégique pour le Togo. L'aéroport international de Lomé est le hub principal de ASKY, qui dessert des dizaines de destinations dans toute l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Cette configuration permet non seulement de connecter le Togo au reste du continent, mais aussi d'intégrer le transport aérien à l'ambition de plateforme logistique régionale. Grâce à ASKY et à sa relation étroite avec Ethiopian Airlines, Lomé est une desserte régulière et fiable, ce qui renforce son attractivité pour le fret aérien, notamment pour les marchandises sensibles comme les produits pharmaceutiques et les biens de haute valeur ainsi que pour le développement d'activités comme la logistique du froid, l'e-commerce, etc.

Pour exploiter pleinement ce potentiel, l'enjeu est maintenant de développer un véritable hub cargo national, et d'assurer une intégration multimodale : port maritime, aéroport, zone industrielle et plateformes logistiques doivent fonctionner comme un système unifié. C'est la condition pour que l'aérien, en complément du maritime, joue un rôle structurant dans la chaîne logistique du pays.

Avec ces atouts, quelles peuvent être les perspectives pour l'écosystème logistique du Togo ?

L'objectif stratégique des prochaines années devra être de faire fonctionner le port, l'aéroport, la zone industrielle et le corridor intérieur comme un système intégré, un véritable hub multimodal.

À l'instar de Durban, Mombasa ou Djibouti, Lomé peut viser un hub multimodal combinant port maritime, zone industrielle, corridor intérieur et services logistiques modernes. Ces hubs prouvent que, en Afrique, il est possible, même sans être en Europe ou en Asie, de bâtir des plateformes performantes, compétitives, capables de servir l'hinterland et de capturer des flux internationaux.

En effet, le port Autonome de Lomé constitue la porte d'entrée



Dr Kodjo Aristide AGBOSOUMONDE

maritime ; l'aéroport international, avec son rôle de hub aérien, permet de capturer les trafics sensibles : fret express, marchandises périssables, produits de haute valeur, e-commerce, logistique du froid ; la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) offre des capacités de transformation, d'entreposage et de distribution ; le corridor vers l'hinterland assure la connectivité avec les pays enclavés.

En combinant ces éléments, le Togo deviendra un hub de classe mondiale, capable d'attirer des flux diversifiés (marchandises générales, produits agricoles transformés, biens industriels, fret aérien, etc.) et de servir efficacement la sous-région.

En tant qu'expert en développement agricole, pouvez-vous nous dire s'il existe un lien entre la Logistique / Supply Chain et développement agricole ?

Bien évidemment. La Supply Chain est souvent le maillon qui manque à la valorisation agricole. Sans une chaîne logistique performante, pour l'agrégation, le conditionnement, le stockage, la conservation et la distribution, beaucoup de valeur se perd avant l'exportation. Une Supply Chain agricole bien structurée permettrait de réduire les pertes post-récolte, d'améliorer la qualité, d'encourager la transformation locale et d'augmenter les revenus notamment des producteurs.

De par votre expertise en emploi des jeunes, quelles sont les opportunités d'emploi qu'offrent la Logistique et la Supply Chain aux jeunes togolais ?

Ces opportunités sont considérables. En effet, la Logistique et la Supply-Chain sont des rouages essentiels de l'économie. Elles interviennent dans les secteurs du commerce, de l'industrie, de la production, de la distribution, de l'e-commerce, des transports, des services, etc. Et quel que soit le domaine agricole, manufacturier, commercial ou industriel, il existe un besoin fondamental d'organiser l'acheminement, le stockage ou la distribution des

biens.

Dans ce contexte, la demande de compétences ne cesse de croître : il faut des personnes capables d'assurer le bon fonctionnement des flux, d'optimiser les processus, de coordonner les différentes étapes, d'adopter les nouvelles technologies. Ce sont des besoins transversaux à toutes les filières.

Ainsi, pour un jeune togolais, s'engager dans la logistique et la Supply-Chain signifie accéder à un secteur polyvalent, dynamique, transversal, une voie d'insertion professionnelle avec des débouchés multi-sectoriels et des perspectives d'évolution.

Quel est votre dernier mot à quelques jours de la SLSC 2025 ?

Le Togo dispose d'un potentiel logistique unique avec un alignement rare d'infrastructures que sont un port en eau profonde, un hub aérien, une zone industrielle intégrée et un corridor stratégique. À cela s'ajoutent une vision étatique claire, une administration en modernisation et un secteur privé de plus en plus structuré. Pour renforcer cet avantage en leadership durable, trois leviers doivent être activés simultanément : accélérer la digitalisation, renforcer la coordination entre les acteurs, investir dans la compétence, notamment celle des jeunes. Le Togo peut devenir un modèle régional de logistique intégrée et durable. Les fondations sont là ; il s'agit maintenant d'accélérer la mise en cohérence.

C'est pourquoi nous lançons un appel aux entreprises, jeunes professionnels, acteurs publics, investisseurs, experts logistiques, formateurs pour participer massivement à la Semaine de la Logistique et de la Supply Chain. Leur participation est essentielle pour qu'en ensemble nous réfléchissions aux stratégies pour faire de notre pays un modèle de logistique intégrée et durable capable d'impulser une dynamique nouvelle, offrir des opportunités d'emploi, valoriser le capital humain et renforcer la place de notre pays sur la carte du commerce et du transport en Afrique de l'Ouest.

@LEMEDIUM



Zozo
31 NOUVEAUX MÉDECINS MILITAIRES DIPLOMÉS DE L'ESSAL

L'École du Service de Santé des Armées de Lomé (ESSAL) a certifié, le samedi 13 décembre, une nouvelle vague de médecins militaires. Ils sont au total 31 élèves de la promotion 2023 à avoir reçu leur diplôme lors d'une cérémonie solennelle.

Cette nouvelle cohorte, baptisée "Professeur Charles Kondi AGBA", ancien ministre de la Santé, est composée de 21 Togolais et de 10 issus d'autres pays (Bénin, Cameroun et Côte d'Ivoire). Leur mission désormais : assurer les soins et la protection sanitaire des forces armées et des populations, dans le respect des valeurs militaires et des principes humanitaires.

La cérémonie a été couronnée de la présentation du drapeau des promotions 2024 et 2025, symbolisant l'entrée officielle des élèves officiers dans la carrière militaire et leur engagement à respecter les valeurs fondamentales de l'ESSAL.

Pour rappel, l'ESSAL, créée en 1993, est l'une des structures de formation des FAT. Elle est spécialisée dans la formation des professionnels de santé militaires, notamment les médecins, pharmaciens, vétérinaires et odontostomatologues. Depuis 1998, elle bénéficie du statut d'Ecole nationale à vocation régionale (ENVR) et accueille plusieurs nationalités étrangères.

Source : Republique togolaise.com

FIN DU 9ÈME CONGRÈS PANAFRICAIN : LES GRANDES DÉCISIONS DE LA RENCONTRE DE LOMÉ



Les rideaux se sont refermés sur le 9ème congrès pan-africain que la capitale togolaise a abrité du 8 au 12 décembre dernier autour du thème central : "Renouveau du pan-africanisme et réforme des institutions multilatérales". L'événement qui a réuni des délégations venues du continent et de la diaspora, parmi lesquelles la Vice-présidente de la Colombie, Francia Elena Márquez Mina, figure internationale du pan-africanisme et de l'afrodescendance, a permis aux fils et filles d'Afrique et de ses environs de prendre de grandes décisions pour l'avenir commun et partagé.

Il faut rappeler que ce grand rendez-vous de Lomé a été co-organisé par l'exécutif togolais et l'Union africaine (UA).

Voici, dans les lignes qui suivent, les grandes décisions de Lomé :

LES GRANDES DÉCISIONS DU 9ÈME CONGRÈS PANAFRICAIN TENU DU 8 AU 12 DÉCEMBRE 2025 À LOMÉ

- Il est confié à la République togolaise, en sa qualité de pays hôte et co-organisateur du Congrès, la mission de coordonner, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, les États africains et les nations abritant les communautés d'ascendance africaine ainsi qu'avec les institutions représentatives de la diaspora, le suivi de la mise en œuvre des engagements et des décisions du 9e Congrès pan-africain.

- Décision de la mise en place d'un Comité chargé du suivi de la mise en œuvre des recommandations et décisions du 9e Congrès pan-africain.

- Le 9e Congrès pan-africain a apporté son soutien à l'initiative de l'institutionnalisation d'une journée pan-africaine en mémoire des déportés et des victimes de l'esclavage et de la colonisation et a invité des États africains, l'Union africaine, la CARICOM et ses États membres, la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes (CELAC) ainsi que tous autres forums et plateformes d'engagement avec la diaspora africaine sur les différents continents à entreprendre des consultations dans les meilleurs délais afin de définir la date annuelle exacte de la commémoration de la Journée.

- Demande faite à la République togolaise de saisir l'Assemblée générale des Nations Unies en vue de l'adoption d'une Résolution sur l'institutionnalisation d'une Journée internationale sur les réparations et les restitutions.

- Décision sur l'organisation tous les cinq (5) ans d'une édition du Congrès pan-africain et de la création d'un bureau permanent du Congrès pan-africain dont le pays et/ou l'institution d'accueil sera déterminée après consultations entre les États et avec les différentes parties prenantes.

- Transmission formelle de la Déclaration du 9e Congrès pan-africain à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine, pour examen et prise en compte dans les organes, mécanismes et processus pertinents de l'Union, ainsi qu'aux organisations partenaires régionales et internationales engagées dans la promotion des objectifs pan-africains.

@marc1tg

SOUS LA HAUTE IMPULSION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
S.E.M. Faure ESSOZIMNA. GNASSINGBE

LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS

LANCLEMENT DU PROGRAMME NATIONAL DE PROTECTION SOCIALE

Composante 01

Opération
nationale
de transferts
monétaires

AU BÉNÉFICE DE

+ 700 000

PERSONNES VULNÉRABLES
SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU
TERRITOIRE NATIONAL



18 décembre 2025



COMPLEXE SPORTIF DE KOTOKOLI ZONGO
(COMMUNE D'AGOÈ-NYIVÉ 4)



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

RESILIENCE CLIMATIQUE :

Le Togo s'arme d'outils technologiques de pointe

Les conséquences du changement climatique se font de plus en plus sentir dans le monde. Face au défi de les amoindrir, le Togo a fait le choix de miser sur la technologie et l'innovation pour mieux anticiper les risques et protéger les populations.

Au fil des saisons, le Togo lutte contre les inondations récurrentes, les sécheresses prolongées, les vents violents et les invasions de ravageurs. Autant de phénomènes qui menacent les récoltes, fragilisent les moyens de subsistance et font planer un risque permanent sur la sécurité alimentaire nationale.

Un coût élevé qui appelle à l'action

En 2020, par exemple, les aléas climatiques ont provoqué au Togo environ 26 milliards de francs CFA de pertes de productivité, soit l'équivalent de 1,23 % du PIB national. Sur la même période, 6 900 hectares de terres cultivables ont été ravagés, représentant près de 9 000 tonnes de production agricole perdues. Pour un pays où l'agriculture demeure la

principale source de revenus de millions de familles, ces pertes sont plus qu'alarmantes.

Sous l'impulsion du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP-Togo), l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) bénéficie d'un appui technique et financier décisif. Ce partenariat a permis de doter le pays d'outils modernes pour mieux identifier les zones à risque et renforcer la capacité de réponse des communautés.

À ce jour, 35 communes disposent déjà de cartes d'aléas climatiques élaborées avec la participation active des populations locales. Ces cartes, combinant savoirs endogènes et données scientifiques, offrent une vision claire des zones vulnérables et orientent la planification agricole ainsi que la prévention des catastrophes.

En parallèle, 12 bulletins d'alerte ont été produits et diffusés à plus de 65 000 exemplaires. Ces publications, accessibles aux populations rurales, permettent d'améliorer la circulation de l'information et d'as-

surer une réaction rapide en cas de crise.

Quand la technologie devient un bouclier

En septembre 2025, le programme Waca-Togo a doté l'ANPC et l'Agence nationale de la météorologie (Anamet) d'équipements modernes évalués à plus de 500 millions de francs CFA, répartis entre 196 millions pour l'ANPC et 315 millions pour l'Anamet.

Ces outils de pointe permettent une surveillance en temps réel des phénomènes climatiques et renforcent le système national d'alerte précoce. Dans les régions les plus exposées, notamment les Savanes, ces équipements facilitent la détection rapide des débordements fluviaux et autres signaux critiques. Les informations transmises en temps réel contribuent à sauver des vies et à réduire les pertes matérielles.

Le Fonds vert pour le climat, un levier pour aller plus loin

Un nouveau cap a été franchi en février 2025 avec l'obtention d'un financement du Fonds vert pour le climat (GCF) d'un montant de 17



Equipements de la météo marine à Aného



Vedette rapide de l'ANPC

nementale 2020-2025, notamment sur son axe 3, ambition 10, qui place le développement durable et la prévention des crises au cœur des priorités nationales.

Initiatives locales

La résilience climatique s'enracine aussi dans les territoires. 10 communes vulnérables des cinq régions disposent depuis 2022 de plans communaux de réduction des risques de catastrophes couvrant la période 2022-2026.

Mis en œuvre sur cinq ans avec l'appui de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), le projet ambitionne de consolider un cadre national de services climatiques. Il vise notamment à renforcer la capacité des services d'hydrométrie et de météorologie à produire des données fiables, mais aussi à permettre une diffusion rapide et automatisée des alertes à travers un système d'alerte précoce modernisé.

Ce programme s'aligne parfaitement sur la feuille de route gouver-

nementale 2020-2025, notamment sur son axe 3, ambition 10, qui place le développement durable et la prévention des crises au cœur des priorités nationales.

Le gouvernement a également validé en février 2025 le Plan d'adaptation et de gestion du Lac Togo, doté d'un budget de plus de 305 milliards de francs CFA. Avec ces multiples initiatives, l'exécutif togolais démontre qu'il a pris la mesure de l'urgence climatique pour protéger les citoyens tout en préservant le potentiel agricole.

OTR
OFFICE TOGOLOIS DES RECETTES

-20%

**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
prorogé jusqu'au
20 décembre 2025**

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Office Togolais des Recettes - OTR

Achète tes forfaits au

***909#**

ou chez ton Point de Vente

yas



**228... c'est ton
ticket pour la
grande fête !**

Cumule 228 points chaque semaine pour tenter de gagner ta voiture, ton billet d'avion, ta PS5, tes bons d'achats et plein d'autres surprises !

Consultation au *909*228#

yas.tg